

Dossier suivi par : Doris Fadi

tel: 247-82513

P331 D2669

Réf.: 824/16

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

LUXEMBOURG

Luxembourg, le 17 Januar 2017

Objet: Pétition n° 331 – Méi ee strengt Déiereschutzgesetz

Monsieur le Ministre.

En me référant à vos courriers des 6 octobre et 16 décembre 2016 ayant trait au sujet émargé, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après la prise de position du Gouvernement que je vous prie de bien vouloir continuer à la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés.

En ce qui concerne la pétition n° 331 – Méi ee strengt Déiereschutzgesetz, un projet de loi qui tient compte des revendications des pétitionnaires a été déposé à la Chambre des Députés le 24 mai 2016 (doc. parlementaire n° 6994). Le Conseil d'Etat émettra son avis dans les prochaines semaines.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

Reg.: / G/ SCL:

Entré le: 2 0 FEV. 2017

CE: CHD:

A traiter par: Copie à:

Le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs.

Fernand ETGEN